



AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil, soit le lundi 6 mai à 19h30 au 1070, route du Président-Kennedy à Scott.

Résumé :

Demande de dérogation mineure, 12, rue du Camping

Demande de dérogation mineure afin de permettre l'agrandissement d'un garage détaché avec une largeur de façade supérieur à 75 % de la dimension de la façade du bâtiment principal.

Selon l'article 9.3.2, dispositions spécifiques aux résidences unifamiliales, deuxième paragraphe, « La dimension de la façade du garage détaché ne peut dépasser 75 % de la dimension de la façade du bâtiment principal ».

Donné à Scott, ce 22 avril 2024

Michel Lefebvre
Directeur général et
greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22 avril 2024

Michel Lefebvre
Directeur général et
greffier-trésorier